

# « Je veux remarcher un jour »

**TÉMOIGNAGE.** Caroline a perdu ses deux jambes après avoir été écrasée il y a cinq mois par un chauffard ivre, drogué et sans permis. Aujourd'hui, elle lance un appel aux dons pour se procurer des prothèses.



Gap (Hautes-Alpes), lundi. Caroline Broc a besoin de deux prothèses élaborées qui coûtent de 50 000 à 100 000 € pièce. Son amie Hélène Béguin (à gauche) va se lancer dans un voyage à vélo d'un an jusqu'en Asie pour relayer son appel aux dons.

Gap (Hautes-Alpes)  
De notre correspondant

**C'EST L'APPEL POIGNANT** d'une jeune femme qui veut continuer à vivre, à voyager, malgré le terrible accident qui l'a privé de ses deux jambes. Caroline Broc, 37 ans, aurait pu s'enfoncer dans la dépression. Mais elle a choisi de se battre. Pour tenter de financer l'achat de ses prothèses.

La vie de Caroline, géographe de formation, a basculé le 4 octobre 2014, dans une rue de Lyon (Rhône). « Je marchais sur le trottoir quand je me suis fait percuter par une voiture conduite par un chauffard en état d'ébriété et sous l'emprise de stupéfiants. J'ai été écrasée contre un mur », explique la jeune femme. À l'hôpital, après cinq jours de coma, un médecin lui annonce : « J'ai une mauvaise nouvelle pour vous. On n'a pas pu sauver vos jambes. » Réaction de Caroline : « Je suis encore en vie, alors j'avance. Il faut rester positif. Je vais me battre. »

Le chauffard a pris la fuite après l'accident. Il sera interpellé dès le lendemain et pla-

cé en détention. Agé de 28 ans, il n'avait plus de permis, roulait avec une voiture qui ne lui appartenait pas et qui n'était pas assurée.

Caroline, qui a les deux jambes amputées au-dessus des genoux, est restée de longs mois à l'hôpital, avec huit fractures du bassin. Désormais en centre de rééducation, la jeune femme, qui a déjà vaincu un cancer du sein en 2012, veut se reconstruire. « Mon premier souci, c'est de pouvoir remarcher. Et pour cela, il me faut des prothèses adaptées qui coûtent très cher. De 50 000 à 100 000 € pièce. Et moi, il m'en faut deux. La Sécurité sociale ne peut pas prendre en charge des prothèses aussi élaborées qui me permettraient de voyager à nouveau car c'est ma passion. Or le chauffard

n'avait pas d'assurance. Je ne peux donc pas me retourner contre lui. Dans ces cas-là, il existe bien un fonds de garantie pour les victimes, mis en place par l'Etat. Mais les démarches pour être indemnisé sont très longues. Il faut souvent aller en justice. Cela dure quatre ou cinq ans. Et moi, j'ai 37 ans. Je ne veux pas attendre aussi longtemps pour recommencer à vivre. Je lance donc un appel aux dons afin que l'on m'aide financièrement à acheter mes prothèses. Je remercie déjà du fond du cœur ceux qui entendront mon appel. Et je garde le sourire car je suis une battante. »

Caroline est aidée dans son combat par son compagnon, Pierre, mais également par son amie Hélène Béguin, qui réside dans les Hautes-Alpes. « Ce qui est arrivé à Caro est bouleversant. Je veux aussi l'aider. Avec mon compagnon, Stéphane Passeron, nous allons partir pour un voyage à vélo d'un an jusqu'en Asie, sur la route de la soie. Nous

avons créé un site Internet, [www.enrouteaveccaroline.net](http://www.enrouteaveccaroline.net), pour faire vivre notre aventure, mais aussi pour relayer l'appel aux dons de Caroline et raconter son histoire. Si chaque kilomètre parcouru lors de notre voyage pouvait générer un don, ce serait super », confie Hélène.

Caroline Broc, dont le courage force l'admiration, espère que le drame qu'elle vit suscitera une prise de conscience auprès des jeunes conducteurs : « Il faut leur rappeler que la voiture est une arme, insiste-t-elle. Concernant le chauffard qui m'a percuté, je n'ai pas de haine vis-à-vis de lui. Ça ne sert à rien. Si je le rencontrais, je lui expliquerais qu'au quotidien c'est maintenant très difficile pour moi. Je lui demanderais aussi : Est-ce que vous pouvez réaliser ce que vous avez fait ? »

« J'ai 37 ans.

**Je ne veux pas attendre quatre à cinq ans pour recommencer à vivre »**

SERGE PUEYO

## Le mystère des enfants errants élucidé

Nice (Alpes-Maritimes)  
De notre correspondant

**SIX JOURS** sans identité, ni parents connus ! Le mystère des deux enfants retrouvés errants mercredi dernier sur le parvis de la gare de Nice (Alpes-Maritimes) est en passe d'être résolu. La clé de l'énigme se trouvait en fait... en prison, où dort leur mère et grand-mère condamnée à quatre ans ferme pour avoir transporté 4,8 kg de cocaïne dans des couches-culottes !

Depuis la semaine dernière, la brigade des mineurs de la sûreté départementale cherchait désespérément le papa et la maman d'une fillette âgée d'environ 4 ans et d'un garçonnet pouvant avoir dans les 2 ans. Ils avaient été récupérés grâce à un SDF qui, à juste raison, avait trouvé très étrange de les voir déambuler seuls dans la rue de longues heures, sans adulte pour s'occuper d'eux. Pris en charge par des services spécialisés, les petits ne furent pas d'une grande aide pour les policiers.

Il faut dire que les indices n'étaient pas légion : vêtus convenablement, portant un petit sac à dos ne contenant aucun papier d'identité, ni de lettre pouvant fournir une indication sur leur provenance, les mineurs, visiblement en bonne santé, ne parlaient pas non plus français. L'impasse était telle que le parquet décida lundi de lancer un appel à témoins pour dénouer cette étrange affaire. Bingo en quelques heures ! « Un policier de la PJ a fait le rapprochement avec un dossier sur lequel il a travaillé la semaine dernière », a expliqué ce mardi, Eric Bedos, le procureur de la République à Nice.

**Transport de cocaïne dans des couches-culottes**

Sous réserve des résultats d'examen et des investigations en cours depuis hier, celle qui serait la mère d'un des enfants et la grand-mère de



Les deux enfants de 4 et 2 ans avaient été trouvés à la gare de Nice (Alpes-Maritimes) par un SDF à qui il semblait étrange qu'ils déambulent seuls pendant plusieurs heures.

l'autre aurait été interpellée le 22 février, par les douaniers, à l'aéroport de Nice. Cette femme âgée de 43 ans, originaire du Suriname, transportait plusieurs kilos de cocaïne dans des couches-culottes. Ce qui lui a valu d'être condamnée à une lourde peine d'emprisonnement par le tribunal correctionnel vendredi, puis incarcérée.

Lors de l'arrestation de cette « mule », les deux enfants qui l'accompagnaient auraient été pris en charge par un homme, peut-être son père. Censé s'occuper de la fillette et du garçonnet, il a visiblement disparu selon une source proche du dossier. Élément supplémentaire qui rend l'enquête un peu plus compliquée encore : cette Surinamienne, habitant Troyes (Aube), aurait huit enfants et une petite fille. Les enquêteurs vont maintenant s'atteler à déterminer ce qu'il s'est passé entre son interpellation et la découverte des bambins mercredi dernier à Nice.

MATTHIAS GALANTE